



La Police Municipale qui veille à l'ordre, la sûreté, la salubrité et la sécurité publiques, est à votre écoute.

Accès rapides :

→ [Portail de la Police municipale](#) [1]

→ [Facebook de la Police municipale](#) [2]

Le poste se trouve au 35, rue du Général Leclerc ; contact : 03 20 39 65 34 / police.municipale@wambrechies.fr [3]

NB : en cas d'urgence, appelez le 17

Poste de police municipale

35 rue du Général Leclerc
03 20 39 65 34
police.municipale@wambrechies.fr [3]

Fermer

OBJETS PERDUS

Si vous avez perdu un objet ou si vous en avez retrouvé un, contactez la Police Municipale. C'est elle qui se charge de conserver ces objets égarés.

Le délai de garde varie en fonction de leur nature. Voici quelques exemples :

- > objet de valeur (bijou, montre, smartphone...), argent liquide, portefeuille, clés : un an et un jour.
- > papiers officiels (carte d'identité, passeport...) : 15 jours
- > vêtement : 2 mois

- [Opération tranquillité absences Accès](#) [4]
- [Vous avez perdu un objet ? Contactez la Police Municipale ! Accès](#) [5]

URL de la source (modifié le 11/03/2025 - 08:37): <https://www.wambrechies.fr/vivre-wambrechies/police-municipale>

Liens

[1] <https://wambrechies.portailcitoyen.eu/>

[2] <https://www.facebook.com/profile.php?id=61557782721617>

[3] <mailto:police.municipale@wambrechies.fr>

[4] <https://www.wambrechies.fr/actualites/operation-tranquillite-absences>

[5] <https://www.wambrechies.fr/actualites/vous-avez-perdu-un-objet-contactez-la-police-municipale>



Police municipale

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)
